

S.A.B.A.L.F.A

Lille, le 2 mai 2018

MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE MAISNIL LES RUITZ
 MAIRIE
 Grand Place
 62620 MAISNIL LES RUITZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution sont également disponibles sur le site : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 18 avril 2018 à 10h55
Prélèvement	00201972		par : CAB
Unité de gestion	0269	S.A.B.A.L.F.A	Type visite : D1
Installation	UDI 000672	SABALFA HAUT SERVICE	
Point de surveillance	S 0000001621	R.M (SAUF BASE OLHAIN)	Commune : MAISNIL LES RUITZ
Localisation exacte	EV CUISINE MAIRIE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10,4 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,4 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	712 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,42 mg/LCl2				
Chlore total	0,47 mg/LCl2				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
 Type de l'analyse : D1_P Code SISE de l'analyse : 00201620 Référence laboratoire : LSE1804-10384

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU				2,00
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	1,36 µg/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00201972)

Cette eau d'alimentation respecte les exigences de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et les recommandations de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates. Elle est donc propre à la consommation humaine.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par délégation,
 Le responsable du Service Santé Environnementale du Pas-de-Calais,

Eric BEMBEN